

## OBJET :

Autorisation du comptable à  
passer des opérations  
d'ordre non budgétaire

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Michel Lottier par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague,

*Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance.*

Décision n° 22 09 05

Vu le Code général des collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant que l'absence de reprise des subventions d'investissement reçues a été constatée sur les années antérieures sur le compte 1318 pour un total de 28 723,56 € selon le détail suivant :

- Subvention 90002865350333 (2012) pour 1417,74 €
- Subvention 90002865350433 (2012) pour 873,40 €
- Subvention 90003528482033 (2013) pour 920 €
- Subvention 90003528482133 (2013) pour 21 744,50 €
- Subvention 90003528482233 (2013) pour 2 729,30 €
- Subvention 90003620631533 (2013) pour 383,56 €
- Subvention 2016-000086 pour 79,70 €
- Subvention 2016-000087 pour 79,70 €
- Subvention 2017-000074 pour 495,66 €

Considérant que ladite instruction prévoit dans son titre 10 - chapitre 3 - les corrections d'erreurs sur exercices antérieurs,

Considérant que les corrections sur exercices antérieurs impactant le compte 1068 doivent faire l'objet d'une délibération.

Monsieur Tujague, 1er Vice-Président chargé des finances, demande que le comptable du service de gestion comptable soit autorisé à passer les opérations d'ordre non budgétaires suivantes :

- Débit du compte 13918 - "Subventions d'investissement transférées au compte de résultat"
- Crédit du compte 1068 - "Excédents de fonctionnement capitalisés"
- pour un montant de 28 723,56 €
- ventilé sur les subventions précédemment indiquées

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1<sup>er</sup> Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

- **Autorise** le comptable du service de gestion comptable à passer les opérations d'ordre non budgétaires suivantes :

- débiter le compte 13918 - "Subventions d'investissement transférées au compte de résultat"
- créditer le compte 1068 - "Excédents de fonctionnement capitalisés"
- pour un montant de 28 723,56 €
- ventilé sur les subventions suivantes :
  - Subvention 90002865350333 (2012) pour 1417,74 €
  - Subvention 90002865350433 (2012) pour 873,40 €
  - Subvention 90003528482033 (2013) pour 920 €
  - Subvention 90003528482133 (2013) pour 21 744,50 €
  - Subvention 90003528482233 (2013) pour 2 729,30 €
  - Subvention 90003620631533 (2013) pour 383.56 €
  - Subvention 2016-000086 pour 79,70 €
  - Subvention 2016-000087 pour 79,70 €
  - Subvention 2017-000074 pour 495,66 €

Décision n° 22 09 05

*Nombre de conseillers en exercice : 30*

*Nombre de présents : 28*

*Nombre de votants : 30*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstentions : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
B. ELLUL**



**LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA**

